

Dinan, le 13 mai 2022

**Direction pilotage administratif  
et relations aux communes**

Suivi par : Service des Affaires juridiques  
[assemblees@dinan-agglomeration.fr](mailto:assemblees@dinan-agglomeration.fr)  
Tel : 02 96 87 77 92

**Mesdames, Messieurs les  
Conseillers Communautaires  
titulaires et suppléants  
de Dinan Agglomération**

Objet : Convocation au Conseil Communautaire du lundi 23 mai 2022

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu le :

Lundi 23 mai 2022 à 18 H 30  
Salle du Conseil  
8 Bd Simone Veil  
22100 DINAN

Vous trouverez ci-joint :

- L'ordre du jour,
- L'essentiel du Conseil,
- Le dossier de séance,
- Les délibérations et annexes,
- Un modèle de procuration de vote (si nécessaire).

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à la séance, vous disposez de la faculté de donner procuration à un autre élu, le cas échéant à votre suppléant, ou à un autre élu titulaire. Dans tous les cas, cette délégation doit être formalisée par un pouvoir qui doit être adressé et réceptionné au secrétariat des assemblées ([assemblees@dinan-agglomeration.fr](mailto:assemblees@dinan-agglomeration.fr)) avant la séance. La transmission par mail en PDF est conseillée.

En l'état actuel du droit, un même membre de l'assemblée peut être porteur de deux pouvoirs et l'assemblée délibère valablement si un tiers de ses membres est présent<sup>1</sup>.

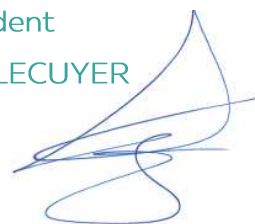
Je vous remercie, lors de cette réunion, de bien vouloir respecter les gestes de distanciation physique.

Votre accueil sera assuré dès 18h00.

En cas de départ en cours de séance, je vous invite à le signaler au secrétariat de l'Assemblée et à rapporter la carte de vote.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président  
Arnaud LECUYER



---

<sup>1</sup> Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire en sa version modifiée par la loi du 10 novembre 2021 relative à la gestion de la sortie de la crise sanitaire.



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du lundi 23 mai 2022 à 18H30,  
Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

01 - Etat des décisions du Président du 1er avril au 30 avril 2022

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

02 - Délibérations du Bureau Communautaire du 11 avril 2022

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

03 - Procès-verbal du Conseil Communautaire du 25 avril 2022

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

PLANIFICATION

04 - Schéma de Cohérence Territorial Air Energie Climat (SCoT-AEC) de Dinan Agglomération - Prescription

Rapporteur : Monsieur Yann GODET

URBANISME

05 - Extension de la Carrière des Vaux - Communes de Corseul et de Saint-Maudez - Lancement d'une procédure de Déclaration de Projet pour mise en compatibilité du PLUiH

Rapporteur : Monsieur Thierry ORVEILLON

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS

06 - Déchets - Convention de prestations de services entre Dinan Agglomération et Syndicat Mixte du Pays de Rance et de la Baie (SMPRB) - Reconduction

Rapporteur : Monsieur Gérard VILT

## HABITAT

07 - Parc Public - Logement Locatif Social - Modalités de prise en charge des garanties d'emprunts par Dinan Agglomération - Modification

Rapporteur : Monsieur Mickaël CHEVALIER

## COHESION SOCIALE

08 - Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) - Modification de l'intérêt communautaire

Rapporteuse : Madame Marina LE MOAL

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

09 - Désignation d'un représentant au sein d'un organisme extérieur : Association « Forum des Savoirs » labellisée Cité des Métiers des Côtes d'Armor

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

## URBANISME

10 - Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR) - Modification de composition

Rapporteur : Monsieur Alain JAN

## RESSOURCES HUMAINES

11 - Modification du tableau des emplois permanents

Rapporteuse : Madame Suzanne LEBRETON

12 - Comité social territorial - création et composition

Rapporteuse : Madame Suzanne LEBRETON